Les 5 grandes orientations de la CDC :

- Améliorer les services
- Augmenter le sentiment d'appartenance
- Développer des stratégies de financement
- Bâtir une équipe forte et stable
- Accroître la visibilité

La CDC Rond Point dessert un large territoire ; celui de Papineau (Vallée-de-la-Lièvre et Petite-Nation) :

Boileau, Bowman, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Plages, Lac-Simon, Lochaber, Lochaber-partie-Ouest, Mayo, Montebello, Montpellier, Mulgrave-et-Derry, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecour, Notre-Dame-de-la-Paix, Papineauville, Plaisance, Ripon, Saint-André-Avellin, Saint-Émile-de-Suffolk, Saint-Sixte, Thurso, Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette , L'Ange-Gardien, Val-des-Monts (secteur Poltimore), Buckingham, Masson-Angers.

57, chemin de Montréal Est
Gatineau, Québec, J8M 1K3

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
de 8 h à 16 h

☎ 819-281-2060
www.cdcrondpoint.ca
cdcrondpoint@cdcrondpoint.ca

CDC Rond Point

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ROND POINT

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ROND POINT

SERVICES

- Assurances collectives
- Soutien administratif
- Promotion des activités et projets
- Offre d'une programmation d'ateliers de formation
- Représentation des intérêts des membres lors des événements et activités
- Soutien matériel

La CDC Rond Point en 3 points :

1. Nos valeurs

- La justice sociale par l'autonomie ;
- Le respect de la dignité de la personne et de l'équité ;
- La démocratie participative ;
- La prise en charge collective ;
- La solidarité.

2. Notre mission

La CDC Rond Point est un organisme sans but lucratif fondé en 1990 et sa mission est : « d'assurer la participation active du mouvement populaire et au développement socio-économique de son milieu ».

La corporation de développement communautaire préconise une vision globale du développement qui tient simultanément compte du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent.

Elle tient pour acquis que ses membres possèdent un objectif de lutte à la pauvreté et une volonté commune de faire face aux problèmes de désintégration économique et sociale de leur milieu (tiré du cadre de référence de la Table nationale des CDC).

3. Nos objectifs généraux

- Consolider le secteur communautaire et en favoriser son développement ;
- Favoriser une meilleure connaissance du milieu communautaire par le biais de notre apport social et économique ;
- Regrouper les organisations communautaires et exercer les représentations appropriées ;
- Soutenir le milieu afin d'éviter la duplication de services sur son territoire.

Les 10 volets d'action

1. La concertation :

Favoriser la concertation entre les organismes communautaires autonomes, renforcer le mouvement communautaire et stimuler la vie associative.

2. L'information :

Favoriser et assurer par divers moyens l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux, et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire.

3. La formation :

Les thèmes de formation sont déterminés en fonction des besoins de l'ensemble des membres.

4. Le soutien et services aux membres :

Les CDC peuvent offrir toutes sortes de services aux organismes communautaires de leur territoire selon les besoins exprimés et leurs capacité à répondre à ceux-ci.

5. Le soutien a l'économie sociale et solidaire :

Il s'agit d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale. C'est un volet ou l'implication d'une CDC varie d'une région à l'autre.

6. La consolidation et le développement communautaire :

Les CDC travaillent à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires, aident à la consolidation du financement; accueil, intégration et accompagnement des nouveaux membres et employés.

Les 10 volets d'action
(suite)

7. La promotion :

Les CDC peuvent organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire (ex. : production de documents, utilisation des médias, organisation de manifestations pour le milieu communautaire).

8. Les représentations :

C'est l'un des principaux mandats des CDC, représenter leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique et politique. En outre, les représentations sont les priorités auprès des instances locales et régionales de développement, auprès du milieu municipal et au sein de diverses tables de concertation.

9. Le travail en partenariat :

Le travail de concertation des CDC ne se limite pas à leurs membres. Les CDC travaillent régulièrement sur des projets de développement local avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire. Les CDC travaillent concrètement sur une diversité de projets, selon les priorités établies par les acteurs concernés.

10. La recherche :

Les CDC s'impliquent dans des activités de recherche, la majorité ayant déjà produit une étude d'impact social et économique du mouvement communautaire à l'échelle de son territoire. Les CDC peuvent également piloter des projets de recherche ponctuels sur des problématiques sociales identifiées.